



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Miroir

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Miroir
Numéro du produit 48-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Polish.
Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Eye Irrit. 2 - H319 Elicitation (Skin Sens.) STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Environnement

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

Physicochimique

Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

Miroir



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Étiquetage des détergents

< 5% agents de surface anioniques, < 5% agents de surface non ioniques, Contient TETRAMETHYLOLGLYCOLURIL, Reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-iso-thiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1), Formaldehyde

Mentions de mise en garde supplémentaires

P280 Porter des gants de protection.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

<p>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics</p> <p>Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX</p>	<p>30-60%</p>
<p>Classification</p> <p>Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304</p>	<p>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</p> <p>Xn;R65. R10,R66,R67.</p>
<p>China Clay</p> <p>Numéro CAS: 1332-58-7 Numéro CE: 310-127-6</p> <p>Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.</p>	<p>5-10%</p>
<p>Classification</p> <p>Non classé.</p>	<p>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</p> <p>-</p>
<p>White Mineral Oil (Petroleum)</p> <p>Numéro CAS: 8042-47-5 Numéro CE: 232-455-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487078-27-xxxx</p> <p>Substance with National workplace exposure limits.</p>	<p>5-10%</p>
<p>Classification</p> <p>Asp. Tox. 1 - H304</p>	<p>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</p> <p>-</p>

Miroir

Distillates (petroleum), hydrotreated light.		5-10%
Numéro CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 265-149-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-XXXX Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R66.	
C9-11 Alcohol 12EO		1-2%
Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: –		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. Xi;R41.	
C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)		<0.01%
Numéro CAS: 55965-84-9 Numéro CE: – Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 10		
Classification Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) T;R23/24/25 C;R34 R43 N;R50/53	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Information générale**

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Mal de tête.

Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

Miroir

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. During application and drying, solvent vapours will be emitted.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Miroir

China Clay

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour
	Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

Distillates (petroleum), hydrotreated light. (CAS: 64742-47-8)

DNEL	Consommateur - Ingestion; Long terme : 19 mg/kg/jour
------	--

C9-11 Alcohol 12EO (CAS: 68439-46-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Oleic Acid (CAS: 112-80-1)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux. Liquide.

Miroir

Couleur

Claire (ou pâle). Orange.

Odeur

Caractéristique.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

Non applicable. Non applicable.

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non disponible. °C @

Point d'éclair

> 62°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non disponible. : :

Pression de vapeur

Non disponible.

Densité de vapeur

Non disponible.

Densité relative

~ 0.915 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

~ 10,000 cSt @ (20°C)°C

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations**Composé organique volatil**

Ce produit contient au maximum 386 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

Miroir

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

41.666,66666667

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

91666.66666667

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

125.0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Non applicable.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Voie d'exposition

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Considérations médicales

Inconnu.

Informations toxicologiques sur les composants

Miroir

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

5000

Espèces

Lapin

White Mineral Oil (Pétroleum)

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

2.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Sensibilisation respiratoire

Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

Miroir

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Non irritant.

Test sur modèle de peau humaine

Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Buehler test: - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Essais de génotoxicité - in vivo

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL 750 mg/kg, Orale, Rat

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Pneumonia may be the result if vomited material containing solvents reaches the lungs.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Not a skin sensitizer.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Symptômes

Irritation cutanée.

C9-11 Alcohol 12EO

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

1.5

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

No negative effects on the aquatic environment are known. Ne pas permettre produit à entrer dans la canalisation ni dans l'eau.

Miroir

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Écotoxicité

The product is not expected to be toxic to aquatic organisms.

White Mineral Oil (Petroleum)

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

White Mineral Oil (Petroleum)

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: > 400 000 , Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

, 96 heures: > 500 000 , Invertébrés d'eau de mer

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: > 2-5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 hours: 1.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI , 72 hours: 1-3 mg/l, algues

C9-11 Alcohol 12EO

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: >1 mg/l, Poissons

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être biodégradable.

Miroir

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Persistence et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

White Mineral Oil (Petroleum)

Persistence et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Persistence et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

C9-11 Alcohol 12EO

Persistence et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

White Mineral Oil (Petroleum)

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

C9-11 Alcohol 12EO

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

White Mineral Oil (Petroleum)

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Constante de Henry

Non disponible.

C9-11 Alcohol 12EO

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Miroir

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

White Mineral Oil (Pétroleum)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Distillates (pétroleum), hydrotreated light.

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID

Classe IMDG

Étiquette IMDG

Classe/division ICAO

Risque subsidiaire ICAO

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

**Groupe d'emballage
(ADR/RID)**

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Miroir

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 16/10/2014

Révision 6

Remplace la date 23/05/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé
R10 Inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

Miroir

EUH208 Contient du Reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-iso-thiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.